

Discours inauguration multi-accueil la Farandole du 26/08/2017

Bonjour,

En préambule je tiens à excuser M. le Préfet et Madame le Sous-Préfet, tenus par l'obligation de réserve liée à la période électorale des sénatoriales, j'excuse également M. le Président de la Région, Laurent WAUQUIEZ, représenté par son vice-président Yannick NEUDER.

Je salue la présence de :

- Madame La Députée Monique LIMON
- Messieurs les Sénateurs Bernard SAUGEY et Michel SAVIN
- Monsieur le Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône Alpes, Président de Bièvre Isère Communauté, Yannick NEUDER
- Monsieur le Président du Département de l'Isère, Jean Pierre BARBIER
- Mesdames les Conseillères Départementales, Cathy Simon, Claire Debost, Ahn Brun
- Madame la présidente du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales, Mme MOROS
- Mr Georges Colombier, Député honoraire
- Mmes et Mrs les représentants des forces de l'ordre
- Mmes et Mrs les Vice-présidents de l'intercommunalité, mes collègues maires et Elus
- Mr Marc Benatru, 1er Adjoint en charge de la petite enfance
- Mr Mickaël Gimard Adjoint aux travaux, qui a suivi le chantier
- Monsieur l'architecte Philippe BEAUJON et son équipe
- Mr Daniel Besesty administrateur de la CAF
- Les personnels communaux
- Les parents présents et leurs enfants
- St Jeannaises et St Jeannais

Mesdames, messieurs,

Je vous remercie très sincèrement d'être venus nous rejoindre ce matin, pour ce qui marque le début de la réalisation du grand projet de mandat de mon équipe, l'inauguration de la nouvelle crèche La Farandole.

En effet, notre satisfaction est grande de pouvoir enfin offrir aux plus petits d'entre nous un lieu d'accueil et de vie décent.

Certains d'entre vous le savent, et ont sûrement eu l'occasion de visiter l'ancienne crèche, les conditions d'accueil étaient à la limite de l'acceptable, j'en profite pour saluer l'équipe de la crèche qui a toujours fait de son mieux pour les enfants, avec les moyens disponibles.

La nouvelle Farandole résulte d'un concours de circonstances, car elle ne devait être réalisée qu'en 2019, après le nouveau groupe scolaire, par la construction d'un nouvel équipement. Mais le départ, regrettable malgré tout, des services fiscaux, nous a permis de revoir notre projet dans un bâtiment communal existant.

Devant cette opportunité exceptionnelle les services ont fait des propositions, et avec l'appui de l'équipe de M. BEAUJON, architecte du Cabinet VURPAS en charge de la création du pôle scolaire et de la crèche, il a été possible en 6 mois de réaliser cet équipement.

Il a fallu un engagement sans faille de tous les interlocuteurs concernés et des entreprises que je remercie :

- Entreprise PELLER
- Entreprise S3P
- Entreprise GONON DHALLUIN
- Entreprise JEAN JEAN
- Entreprise O2P
- Entreprise VANEL
- Entreprise JULLIEN
- Entreprise URBAN PARK

- L'APAVE
- M. GOSSART le coordinateur de sécurité
- M. MERCADER le coordinateur des entreprises

La forte implication du directeur des services techniques municipaux, Stéphane Martinet Andrieux, et d'Hélène Dana, notre directeur général des services, ainsi que de tout le personnel communal, que je remercie vivement.

Nous avons aussi reçu le soutien fort de la Caisse d'Allocations Familiales et des services de la Protection Maternelle et Infantile, sans qui tout cela n'aurait pas pu aboutir, créant un partenariat qui nous permet de profiter de ces nouveaux locaux pour augmenter notre capacité d'accueil de 21 à 24 berceaux, et de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour accueillir des enfants porteurs de handicap.

La municipalité a adhéré immédiatement à cette proposition, qui a permis une optimisation calendaire, mais également financière réalisant au passage une économie non négligeable, tout en répondant à une nécessité d'accueil de qualité pour les tous petits...

... Malgré une opposition qui prétend faire « mieux vivre à St Jean de Bournay » et qui vote systématiquement contre tous nos projets, et contre toutes nos demandes de subventions.

Chez certains, l'intérêt des enfants, de nos enfants, n'a pas supplanté les intérêts partisans. C'est bien dommage.

Nous avançons sereinement de la réalisation de notre programme que les St Jeannais ont plébiscité en 2014. La nouvelle Farandole, en est encore une bonne illustration.

Nous sommes soutenus par nos partenaires institutionnels, tels que la CAF (157 000€), mais également l'Etat (40 000€ au titre de la Dotation

d'Équipement des Territoires Ruraux et 50 000€ au titre du contrat de ruralité porté par Bièvre Isère Communauté pour le compte de la Commune) et le Département (15 000€), chacun a contribué financièrement au succès de ce projet, nous attribuant le taux maximum de subvention possible.

Je les en remercie.

Je remercie également les parents présents, le personnel communal pour leur action au quotidien, les adjoints et conseillers municipaux pour leur soutien.

Nous faisons chaque jour ce que nous espérons être le mieux pour les habitants de notre Commune, quels que soient leur âge, leurs opinions et croyances, soucieux avant tout de l'intérêt général.

Avant de couper le ruban et de visiter ces nouveaux locaux, je vous invite à écouter Mme MOROS, présidente du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales, Mr le Président Jean-Pierre BARBIER, pour le Département, Mr le Vice-Président Yannick NEUDER, au titre de la région et de l'intercommunalité.

